N° 61

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 28 AVRIL 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juin 1959.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à inviter le Gouvernement à apporter une **aide** *immédiate et importante aux* **victimes** *des* **ouragans** *du 24 mai 1959 dans la vallée du* **Gier.**

PRÉSENTÉE

Par MM. André CHAZALON, Claude MONT et Henri DESSEIGNE

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Affaires économiques et du Plan.)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans la journée du dimanche 24 mai, des ouragans d'une extrême violence se sont abattus sur la vallée du Gier causant d'importants dégâts sur le territoire des communes riveraines.

Les évacuations d'eau habituelles, rivières ou canalisations, n'ont pu draîner la totalité des eaux. Il s'en est donc suivi de graves inondations causant en plusieurs endroits des dommages importants.

De nombreux quartiers habités furent dévastés. Logements et mobiliers furent détériorés.

A la campagne, la récolte de fruits a été compromise en cette période décisive.

Dans les locaux industriels, des stocks de matières premières furent emportés par les eaux ou rendus inutilisables. Des installations d'ateliers ont subi des détériorations entraînant la mise hors service du matériel pour une durée prolongée.

Le réseau routier, et plus particulièrement les chemins vicinaux, a subi de profondes dégradations.

Pour ces raisons, nous demandons au Sénat de vouloir bien adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à apporter une aide immédiate et importante aux victimes des ouragans du 24 mai 1959 dans la vallée du Gier.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Prix : 30 francs.